

## PROJET

Le temps des vacances d'été s'achève pour beaucoup d'entre vous ; alors que sonne l'heure de la rentrée, l'UCP Flash reprend sa mission d'information, en vous relatant les grands sujets de l'actualité.

La mise en place de la nouvelle version du logiciel « Lutèce » s'accompagne de problèmes techniques comme l'affichage de la page de garde en couleur sombre, ce qui la rend peu lisible pour trouver l'endroit où cliquer. Cela n'est pas du fait de la rédaction ; néanmoins, elle tient à vous prier de l'excuser pour ce contretemps.

### ***DASES : rénovation complète et extension du Service social départemental polyvalent (SSDP) du 20<sup>ème</sup> arrondissement***

Afin d'améliorer les conditions de travail des 76 professionnels (principalement des travailleurs sociaux) et d'accueil du public du 20<sup>ème</sup> arrondissement, une grande opération de rénovation de la totalité du bâtiment situé 45, rue de Stendhal est programmée, de mai 2012 à août 2013.

Le 7 juillet dernier, la DASES a présenté le projet aux organisations syndicales, après concertation avec les personnels concernés et l'avoir élaboré avec le concours de professionnels de la DASES et de la DRH, tels qu'ergonomes, ingénieurs et architectes ; il prévoit une extension de 900 m<sup>2</sup> supplémentaires, portant la surface totale à 2200 m<sup>2</sup>, pour un coût de près de 5 millions d'Euros si l'on inclut, pendant le temps des travaux, l'installation provisoire dans des locaux aménagés à cet effet au rez-de-chaussée du stade nautique Georges Vallerey, situé 148, avenue Gambetta.

Ces locaux provisoires ont une surface comparable à ceux de l'actuel bâtiment de la rue Stendhal (1300 m<sup>2</sup>), avec une possibilité éventuelle de disposer de 80 m<sup>2</sup> supplémentaires attenants. Au regard de l'état des locaux, d'importants travaux d'aménagement s'avèrent nécessaires (650 000 €) pour accueillir le service dès mai 2012 et assurer la continuité du service public social.

Très attachée aux conditions de travail des personnels, l'UCP suivra ce projet avec attention et veillera à la bonne installation des agents.

### ***DILT : Déprécarisation des personnels de ménage***

La DILT va titulariser 180 personnels de ménage sur deux ans. A cette occasion, l'UCP a souligné que la déprécarisation de ces personnels constituait une des plus belles avancées sociales en faveur des personnels de ces dernières années à la Ville.

### ***Mise en place du « ménage en journée » à Morland dès le 5 septembre 2011***

Dès le 5 septembre prochain, la DILT instaure sur le site de Morland le principe du ménage en journée qu'elle avait initiée fin 2008 dans d'autres bâtiments, avec pour objectif d'améliorer les conditions de travail des personnels de ménage et le service rendu aux usagers.

Les gros travaux de nettoyage se feront toujours à des horaires ne gênant pas les usagers.

Cette innovation concernera 43 postes équivalents temps plein, sur la base du volontariat.

## **CAS VP : Audience chez la Directrice générale**

Dans le cadre du dialogue social, la Direction Générale du CAS VP, assistée du Directeur-adjoint, a reçu l'UCP, 12 Juillet 2011 pour faire un tour d'horizon des sujets d'actualité.

### **Filière Multimédia (webmestres, graphistes,...)**

A la demande de l'UCP concernant l'application au CAS VP des mesures mises en place à la Ville de Paris dans le cadre de la réforme de la catégorie B, tendant notamment à titulariser et à intégrer nos collègues de ce secteur dans un corps de catégorie B, une réponse favorable a été donnée ; les modalités adaptées au spécificités du CAS VP restent à définir.

### **Monétisation des Comptes Epargne Temps (CET)**

L'UCP a renouvelé sa demande concernant la possibilité pour les personnels qui le souhaitent, de monétiser leur CET.

### **Chèque Emploi Service Universel (CESU)**

La Direction Générale a évoqué la mise en place de CESU, notamment afférent à la garde des enfants de 3 à 6 ans ; l'UCP s'est déclarée favorable à un tel projet.

### **Conseillers socio-éducatifs**

La revalorisation statutaire programmée au niveau national conduira à créer un second grade de Conseiller supérieur socio-éducatif ; cette reconnaissance est très attendue des professionnels concernés. Dans cette attente, l'UCP a demandé à ce que le CAS VP s'inspire de l'effort consenti par la DASES, tant en terme de régime indemnitaire que pour les emplois fonctionnels de Chef de Service Administratif.

### **Directeurs et de Directeurs Adjoins des établissements et des sections du CAS VP**

Quant à la revalorisation de leurs fonctions, l'UCP demande que les solutions retenues prennent totalement en considération leurs responsabilités croissantes.

### **Carrière de la maîtrise**

Ces dernières années, les personnels de maîtrise ont bénéficié de plus de promotions. L'UCP se réjouit de cette reconnaissance professionnelle ; cependant, l'UCP a réaffirmé sa demande de création de postes de Chefs d'Exploitation au CAS VP pour les services les plus importants, ce qui constituerait le prolongement normal du déroulement de carrière de la maîtrise.

### **Information des agents sur leurs promotions**

A l'occasion des promotions, les personnels souhaitent en être informés plus rapidement après la tenue de la commission administrative paritaire ; aussi l'UCP a-t-elle relayé cette demande auprès de l'Administration.

### **Audit de la fonction Ressources Humaines (RH)**

La Direction Générale a informé l'UCP qu'un audit sur la fonction RH venait de débiter. L'UCP vous tiendra informés de son déroulement. Vous pouvez nous contacter soit sur notre site ([syndicat.ucp.unect.vp@paris.fr](mailto:syndicat.ucp.unect.vp@paris.fr)) soit par téléphone (01 43 47 83 90) sur les points que vous souhaiteriez voir aborder ou améliorer dans le cadre de vos fonctions.

## **Promotions au CAS VP**

Ont été promus au grade d'adjoins administratif principal de deuxième classe : Malik AKIL, Thanh Van BAZOT, Gaëlle BOITEL, Draga BULIC, Rachel BUREK, Véronique CALI, Thierry CASSIN, Claire

COQUEREL, Antonia COUDURIER, Isabelle DAGONNEAU, Marie DESSAINTS, Nadine GAPENNE, Céline GETON, Casimir GOMA, Eugénie MARCENY, Carole MICLARD, florette NGNAGAM TCHOUMDA, Alain PREOBRAJENSKI, Dominique ROLLAND, Leila SELHAOUI, Frédérique SOULIE, Yves THOUVENIN et Michel VILLOSLADA.

Ont également été promues au grade d'adjoint administratif de première classe : Adèle BATONNIER et Martine DESSOLY.

**Union des Cadres De Paris**

**2bis, square Georges Lesage 75012 Paris – Tél. 01.43.47.80.72 – Fax. 01.43.47.81.45**